

# Les Verts neuchâtelois soufflent leurs 50 bougies

En 1972, le Mouvement populaire pour l'environnement enlevait huit sièges au Conseil général de Neuchâtel. Cette formation, ancêtre des Verts neuchâtelois, est considérée comme le premier parti écologiste au monde.

PAR NICOLAS.WILLEMIN@ARCINFO.CH

Selon Wikipédia, il s'agit du plus ancien parti écologiste au monde. Créé en décembre 1971, le Mouvement populaire pour l'environnement (MPE) réussit, quelques mois plus tard, en mai 1972, une entrée triomphale dans l'arène électorale en obtenant huit sièges au Conseil général de Neuchâtel.

Les Verts de 2022 souhaitent marquer d'une pierre blanche cet anniversaire en organisant, aujourd'hui au Val-de-Ruz, une balade suivie d'un pique-nique à L'Oselière et de quelques discours. Ancienne figure des Verts neuchâtelois, qu'il a présidés à la fin des années 1980, Christian Piguët met à jour régulièrement une histoire écrite de son parti. Pour lui, il s'agit «d'une nouvelle force politique, la seule à voir le jour à la fin du 20e siècle».

Aujourd'hui bien ancrés à gauche, les premiers écologistes neuchâtelois du début des années 1970 sont alors beaucoup moins marqués idéologiquement. Leur principale motivation est la défense de l'environnement. Le MPE, qui se constitue en décembre 1971, est ainsi la concrétisation politique d'un mouvement né quelques mois plus tôt en ville de Neuchâtel pour s'opposer à la construction de l'autoroute au bord du lac.

## La gauche ne soutient pas le MPE

Jacques Knoepfler, le principal animateur du mouvement, provenait d'ailleurs des rangs libéraux et dirigeait une manufacture horlogère. Une quinzaine d'années plus tard, l'écologiste genevois Laurent Rebeaud écrira d'ailleurs dans son livre «La Suisse verte» que le MPE était «un chapeau vert posé sur une tête de politicien traditionnel». Aujourd'hui, Knoepfler serait probablement proche des vert-libéraux.



Deux affiches des Verts: au fond, pour les élections cantonales de 1997 et au premier plan, pour les fédérales de 1999, lors de l'élection de Fernand Cuche. COLLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE DE NEUCHÂTEL / CHRISTIAN GALLEY

Durant une dizaine d'années, les partis de la gauche neuchâteloise ne considéreront pas les représentants du MPE comme des alliés. Jacques Knoepfler, élu au Conseil communal en 1976, perdra d'ailleurs son siège quatre ans plus tard. Le représentant socialiste expliquera alors que le MPE «a eu souvent l'occasion de démontrer sa fidélité aux valeurs bourgeoises».

Mais les positions de l'écologie politique neuchâteloise vont se préciser. En 1983, quelques personnalités des Montagnes, dont l'enseignant Fran-

çois Bonnet de La Sagne, se mobilisent également en faveur des questions environnementales. Ce qui va permettre d'aboutir, en 1984, au regroupement des différentes sensibilités écologiques du canton.

## Au Conseil d'Etat en 1989

Un parti cantonal se met en place sous la dénomination Ecologie et Liberté et va adhérer, au niveau national, à la Fédération des partis écologiques. Electoralement, le mouvement réussit seulement à conserver

quatre sièges au Conseil général de Neuchâtel en 1984, mais il ne parvient pas à percer lors des élections cantonales de 1985.

Parallèlement, d'autres personnalités neuchâtelaises, sensibles aux thématiques environnementales mais pas seulement, créent la Liste libre autour notamment du paysan de Lignières, Fernand Cuche. Durant quelques années, Liste libre et Ecologie et liberté vont cohabiter, puis collaborer lors des échéances électorales avant de fusionner. L'alliance, étendue à d'autres petits

partis de gauche, permettra ainsi l'arrivée de sept députés au Grand Conseil en 1989 et surtout à l'élection au Conseil d'Etat du candidat indépendant chaud-fonnier Michel von Wyss. Elle offrira aussi à la gauche l'obtention de la majorité en ville de Neuchâtel en 1992.

## La locomotive Cuche

Mais, l'année suivante, c'est la douche froide. Michel von Wyss perd son siège et les écologistes voient leur députation se réduire de deux sièges. Il faudra attendre 1999 pour reprendre la progression électorale. Fernand Cuche entre alors brillamment au Conseil national en récoltant beaucoup plus de voix que les quatre autres élus.

Deux ans plus tard, ceux que l'on appelle désormais «Les Verts», reprennent deux sièges aux élections cantonales. Le mouvement est lancé et, dans les années suivantes, ils ne cessent de progresser (sauf en 2013), atteignant 19 sièges (sur 100) aux élections de 2021, soit juste deux sièges de moins que le PS. Les Verts dépassent même, d'un siège, les socialistes au Conseil général de Neuchâtel.

Au niveau fédéral, les Verts neuchâtelois perdent leur siège au National en 2015 (au profit du POP), mais ils le récupèrent en 2019. Cette même année, ils réussissent même à prendre le siège du PS au Conseil des Etats avec l'élection de Céline Vara.

Dans les exécutifs, les résultats des candidats écologistes sont plus contrastés: Fernand Cuche entre au Conseil d'Etat en 2005 mais rate sa réélection quatre ans plus tard. Du côté des conseils communaux, ils entrent dans celui de Neuchâtel en 2011 avec Christine Gaillard, puis dans ceux de La Chaux-de-Fonds (Nathalie Schallenger, aujourd'hui passée au Centre) et du Locle (Miguel Perez) l'année suivante.

## On ne mangera plus de petits plats aux Tilleuls

**GORGIER** L'hôtel-restaurant, fermé depuis l'année passée, a trouvé des repreneurs. Ils imaginent y créer des habitations.

On se dirige gentiment mais sûrement vers la fin d'une histoire. L'hôtel-restaurant Les Tilleuls, au centre de Gorgier, a sans doute accueilli ses derniers clients et servi ses derniers menus du jour en septembre 2021.

Fermé, le commerce cherchait des repreneurs. Depuis, plusieurs propositions ont atterri sur le bureau des propriétaires. Fin mai, l'un d'eux a su tirer son épingle du jeu. Contactés, les investisseurs, qui

souhaitent, pour l'heure, rester anonymes, sont affirmatifs: la remise en marche d'un hôtel et d'un restaurant «nécessiterait des moyens financiers trop importants». Sans détruire le bâtiment original, ils souhaitent construire des appartements, principalement réservés pour des familles.

## «Ils sont tombés amoureux du bâtiment»

«Notre choix est guidé par l'évolution des habitudes de

consommation de la société», expliquent-ils. «Des hôteliers se sont penchés sur les locaux, mais ils n'ont donné pas suite.»

Copropriétaire des Tilleuls, Pascal Braillard explique avoir été «séduit par les plans présentés. Ils sont tombés amoureux du bâtiment et ont compris son importance historique. Ils sont très ouverts et se donnent beaucoup de peine.» Le voisinage a également été approché.



Pascal Braillard et sa sœur, Chantal Braillard, deux des propriétaires de l'hôtel-restaurant Les Tilleuls, ont été séduits par le projet des repreneurs. ARCHIVES DAVID MARCHON

«Cette parcelle permettrait une grande constructibilité», analysent les repreneurs. «Mais nous avons décidé de ne pas utiliser son plein potentiel,

de manière à préserver le bâtiment et son intégration dans le cadre villageois. Nous voulons que les anciens propriétaires soient fiers du projet.»

Ces derniers «feront connaître leur identité, mais à ce stade du projet, c'est trop prématuré.» Tout ce que l'on peut dire à ce stade, c'est que ces repreneurs sont de la région et possèdent un bureau à Neuchâtel.

## La commune «jugera l'intérêt général» du projet

De son côté, la commune de La Grande Béroche, par la voix de son conseiller communal François Del Rio, regrette apprendre la perte d'un symbole de la Béroche. Le membre de l'exécutif explique «toujours juger l'intérêt général d'un projet avant de se prononcer sur celui-ci. C'est sous cet angle que nous allons considérer la suite et ce qui nous sera proposé.»

Les futurs propriétaires espèrent déposer leur dossier à l'enquête publique d'ici la fin de l'année. **LMA**